

Un passage vers des systèmes d'élevage à moindre utilisation d'intrants est-il possible ?

Composantes du verrouillage et mesures opérationnelles pour quatre filières agricoles en Région wallonne

Auteurs : Clémentine Antier, Timothée Petel, Philippe Baret

Version du 29 mars 2019

Avec le soutien de
la



Wallonie

Travaux menés dans le cadre de la convention "Etude relative à la mise en œuvre d'un passage du modèle agricole actuel à un modèle sans produits phytopharmaceutiques et à usage limité d'engrais chimiques" établie avec l'Université catholique de Louvain par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

Sommaire

Sommaire	2
1. Démarche et méthodologie	2
2. Synthèse des composantes du verrouillage dans les quatre filières	3
3. Mesures opérationnelles pour faciliter un changement.....	5
3.1. Mesures opérationnelles identifiées pour les filières végétales	5
3.2. Mesures opérationnelles identifiées pour les filières animales	5
Annexe : Références des documents d'analyse détaillée par filière.....	7

1. Démarche et méthodologie

La transition vers des modes de production à moindre utilisation d'intrants implique des changements d'ordre économique, technique et organisationnel à la fois au niveau des agriculteurs et des autres acteurs des filières. Afin d'étudier les facteurs qui influencent les dynamiques de changement des modes de production, et en particulier l'adoption de modes de production plus économes en intrants, des groupes de discussion multi-acteurs (*focus groups*) ont été menés en septembre 2017, mars et avril 2018 avec des représentants des différents maillons de quatre filières agricoles majeures en Région wallonne (céréales, pommes de terre, lait, viande bovine)¹. Les groupes de discussion ont été animés à l'appui de scénarios prospectifs : pour chaque filière, un scénario tendanciel et un scénario dit 'de transition' (illustrant un plus fort développement des modes de production à moindre utilisation d'intrants) ont été présentés. Les focus groups ont permis d'établir collectivement une première liste des facteurs d'influence, freins et leviers à une évolution vers des modes de production à moindre utilisation d'intrants. Ces aspects ont ensuite été approfondis au travers d'entretiens d'acteurs individuels, afin d'affiner la liste de leviers et d'identifier des mesures opérationnelles pertinentes.

Il s'agit d'un travail de documentation, établi avec des acteurs de la filière. Des visions différentes des stratégies à adopter peuvent ainsi coexister au sein du document. Les éléments repris ne reflètent pas spécifiquement les vues des auteurs du rapport. La présente version est datée du 29 mars 2019, et peut faire l'objet de versions ultérieures jusqu'à fin 2019².

Pour chaque filière, plusieurs composantes contribuant au verrouillage du système et rendant difficile le passage vers des modes de production à moindre utilisation d'intrants ont été identifiées. Face à chaque composante du verrouillage, plusieurs leviers (c'est-à-dire,

¹ Notamment des représentants des agriculteurs, de l'amont et de l'aval de la filière, conseillers agricoles, chercheurs, représentants de la société civile. La liste des participants est disponible dans le rapport d'étude de chaque filière.

² Des contributions complémentaires au document peuvent être soumises par e-mail à l'adresse suivante : scenagri@gmail.com.

conditions et d'incitations utiles pour faciliter la transition des modes de production) ont été relevés. Ces leviers sont associés à différentes mesures opérationnelles. Enfin, les acteurs clés des filières permettant la mise en œuvre des mesures sont cités. Les différents paramètres (composantes du verrouillage, leviers et mesures opérationnelles) sont liés les uns aux autres (voir exemple de la composante n°3 du verrouillage de la filière des céréales ci-dessous). Le présent rapport synthétise les résultats obtenus pour les quatre filières étudiées.

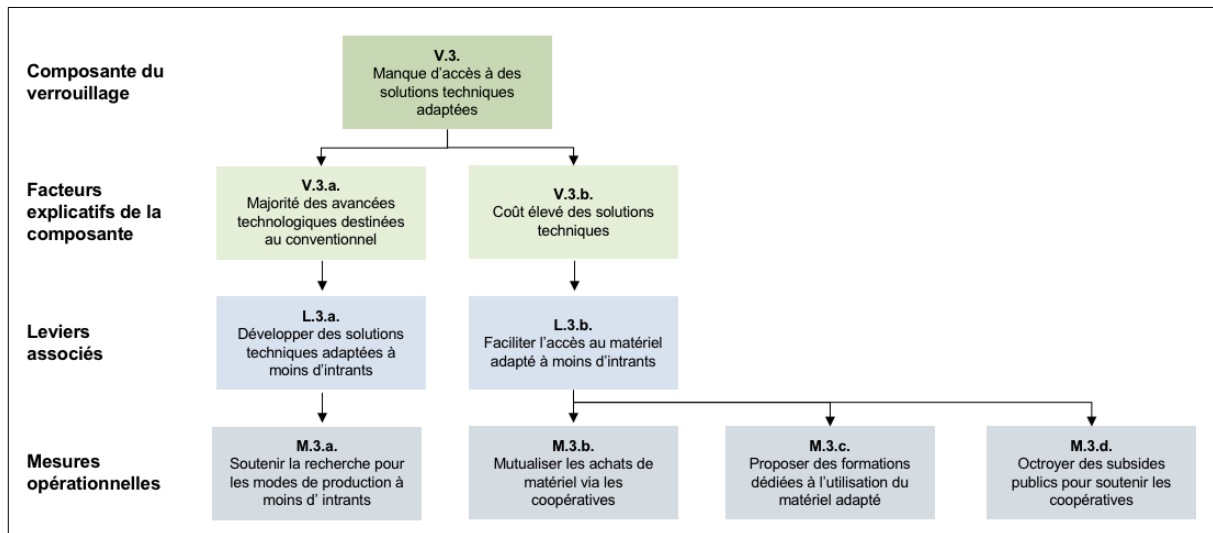


Figure 1 : Exemple des facteurs, leviers et mesures opérationnelles identifiés pour la troisième composante du verrouillage de la filière des céréales

2. Synthèse des composantes du verrouillage dans les quatre filières

L'analyse transversale des quatre filières fait ressortir trois grands aspects de verrouillage. Premièrement, les connaissances et techniques en faveur d'une évolution vers des modes de production à moins d'intrants sont encore insuffisamment développées et diffusées. Deuxièmement, les ressources nécessaires pour faire évoluer les modes de production sont limitées (et ce de manière structurelle dans les filières d'élevage). Troisièmement, les conditions actuelles de prix et d'aides sont plus favorables aux modes de production intensifs alors que les opportunités pour réussir dans les modes de production alternatifs sont encore insuffisantes.

Tableau 1 : Synthèse des composantes des verrouillages retrouvées dans les quatre filières

Composantes des verrouillages	Céréales	Pommes de terre	Lait	Viande bovine
1^{er} aspect : Des connaissances et techniques en faveur d'une évolution vers des modes de production à moins d'intrants encore insuffisamment développées et diffusées.				
Le développement de nouvelles variétés et/ou l'amélioration de variétés existantes permettant une réduction de l'utilisation des PPP sont des processus particulièrement longs et complexes.		V.1.		
Le manque d'intérêt et de connaissances spécifiques par rapport aux modes de production à moindre intrants (extensifs, agroécologiques, herbagers) est un obstacle à leur mise en place.	V.1.	V.2.	V.1.	V.1.
Le manque d'analyses technico-économiques des modes de production freine les réflexions sur l'intérêt de l'évolution des pratiques.	V.2.		V.2.	V.2.
Le manque d'accès à des solutions techniques adaptées freine les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques.	V.3.	V.3.		
2^{ème} aspect : Les ressources nécessaires pour faire évoluer les modes de production sont limitées (de manière structurelle dans les filières d'élevage, et pour des raisons de choix stratégiques dans la filière des pommes de terre).				
Le manque de ressources financières rend difficile le changement de système, notamment vers des systèmes à moins d'intrants.			V.3.	V.3.
Les difficultés pour accéder à la terre freinent le développement des systèmes extensifs.			V.4.	V.4.
3^{ème} aspect (1/2) : Les conditions actuelles sont plus favorables aux modes de production intensifs qu'aux modes de production économes en intrants.				
Les modes de gestion des parcelles influencent les pratiques agricoles, en faveur de modes de production intensifs.		V.4.		
Le mode d'attribution des aides agricoles incite à se tourner vers des systèmes d'élevage intensifs.				V.8.
L'aval a un rôle prépondérant dans l'utilisation de pratiques et de variétés demandeuses en intrants.		V.5.		
L'orientation vers les marchés d'export incite les acteurs à se tourner vers les modes de production les plus intensifs.		V.6.		
L'importance économique actuelle de la production n'encourage pas la minimisation de l'utilisation de produits phyto.		V.7.		
3^{ème} aspect (2/2) : Les opportunités pour réussir dans les modes de production alternatifs sont encore insuffisantes.				
Le prix des productions, non différencié selon les modes de production, ne favorise pas le développement des modes de production extensifs et à moindre intrants.	V.4.		V.5.	V.5.
Les prix bas et volatiles freinent les exploitants dans les projections nécessaires aux démarches de transition.			V.5.	V.5.
Le manque de garantie quant à l'évolution des prix de vente en Bio (céréales) et le manque de structuration de filières de transformation et commercialisation (viande) freine le développement de ce mode de production.	V.5.			V.7.
Les difficultés pour assurer la valorisation de productions alternatives (mélanges de céréales, viande issue des races mixtes) freinent les producteurs à se lancer dans les modes de production à moindre intrants associés.	V.6.		V.7.	
La création et le développement de filières de commercialisation de produits de qualité différenciée et d'origine locale sont freinés par différents facteurs.	V.7.		V.6.	V.6.

3. Mesures opérationnelles pour faciliter un changement

Des mesures opérationnelles ont été identifiées pour répondre aux composantes de verrouillage de chaque filière : trente-et-une mesures pour la filière des céréales, quatorze mesures pour la filière des pommes de terre, trente-trois mesures pour la filière du lait, et trente-cinq mesures pour la filière de la viande bovine. Les mesures opérationnelles sont reprises ci-dessous d'abord pour les filières végétales, puis pour les filières animales.

3.1. Mesures opérationnelles identifiées pour les filières végétales

1. Développer des outils d'analyse technico-économique et fournir des référentiels technico-économiques liés aux modes de production
2. Soutenir la réalisation d'analyses technico-économiques dans les exploitations
3. Revoir les programmes de formation agricole de façon à présenter l'ensemble des modes de production
4. S'assurer que les stages agricoles permettent de découvrir différents modes de production
5. Intégrer dans les cours A, B et C des intervenants extérieurs neutres
6. Orienter de façon plus systématique la recherche en fonction des besoins des agriculteurs
7. Assurer la communication des résultats des expérimentations aux agriculteurs et conseillers
8. Soutenir les échanges en groupe de pairs
9. Soutenir le conseil indépendant orienté vers des modes de production à moindre utilisation d'intrants
10. Proposer des aides publiques pour que les agriculteurs puissent se faire conseiller et encadrer plus aisément
11. Soutenir la recherche et l'expérimentation concernant les modes de production à moindre utilisation d'intrants
12. Mutualiser les achats de matériel utile pour les modes de production à moins d'intrants
13. Proposer des formations dédiées à l'utilisation de ce matériel
14. Octroyer des subsides publics pour soutenir les formations et les coopératives
15. Soutenir la recherche pour le développement de nouvelles variétés et/ou l'amélioration de variétés existantes avantageuses pour les modes de production à moins d'intrants
16. Mettre en place une organisation de producteurs (OP) pour la filière des pommes de terre et une organisation de branche à l'échelle belge
17. Assurer une coordination élevée entre la recherche, l'industrie et la profession agricole pour faciliter l'évolution des pratiques
18. Favoriser les initiatives instaurant un contrôle des résidus de PPP contenus dans les productions
19. Mettre en place un système de certification pour les modes de production à moindre utilisation d'intrants
20. Mettre en place un système de rémunération lié au mode de production
21. Orienter les aides agricoles vers les modes de production à moindre utilisation d'intrants
22. Mener des essais concernant les technologies en aval et soutenir le développement de lignes de production permettant de valoriser les variétés moins exigeantes en produits phytopharmaceutiques
23. Soutenir les infrastructures collectives permettant aux projets de valorisation de production écologiques à micro-échelle de répondre aux normes
24. Soutenir les acteurs déjà actifs, sur le plan économique et de la promotion de l'origine locale
25. Généraliser la formation et le conseil pour la mise en place de projets de commercialisation de produits issus des modes de production à moins d'intrants
26. Proposer des subsides pour soutenir ces projets de commercialisation
27. Favoriser les plateformes de rencontre entre maillons de la filière (par exemple, un annuaire des acteurs des filières)
28. Analyser les initiatives en place qui réussissent et en tirer des apprentissages sur les freins et leviers

3.2. Mesures opérationnelles identifiées pour les filières animales

1. Développer des outils d'analyse technico-économique et fournir des référentiels technico-économiques liés aux modes de production
2. Soutenir la réalisation d'analyses technico-économiques dans les exploitations
3. Revoir les programmes de formation agricole de façon à présenter l'ensemble des modes de production

4. S'assurer que les stages permettent de découvrir différents systèmes
5. Intégrer dans les cours A, B et C des intervenants extérieurs neutres
6. Orienter de façon plus systématique la recherche en fonction des besoins des agriculteurs
7. Assurer la communication des résultats des expérimentations aux agriculteurs et conseillers
8. Soutenir les échanges en groupe de pairs
9. Soutenir le conseil indépendant orienté vers des modes de production à moindre utilisation d'intrants
10. Proposer des aides publiques pour que les éleveurs puissent se faire conseiller et encadrer plus aisément
11. Augmenter les aides agricoles à l'élevage de ruminants
12. Orienter les aides vers les systèmes à moindre utilisation d'intrants ; proposer des subventions spécifiques adaptées à ces systèmes
13. Passer à un régime d'aide à l'actif
14. Proposer des mécanismes fiscaux encourageant la location des terres agricoles
15. Conditionner la prime à la vache allaitante au respect de certains critères de durabilité, voire supprimer la prime à la vache allaitante
16. Défendre une politique européenne de régulation des marchés
17. Renforcer (lait) ou mettre en place (viande) une organisation de producteurs
18. Fournir aux producteurs des informations en support des négociations
19. Généraliser la formation et le conseil sur la construction de projets collectifs de commercialisation
20. Proposer un accompagnement et des subsides pour soutenir ces projets de commercialisation
21. Analyser les initiatives en place qui réussissent et en tirer des apprentissages sur les freins et leviers
22. Favoriser les plateformes de rencontre entre acteurs (par ex., développer un annuaire des acteurs des filières)
23. Favoriser la diffusion et l'adoption de pratiques alternatives
24. Développer des structures collectives assurant la valorisation de la viande issue de races mixtes
25. Développer des structures collectives assurant la valorisation de la viande bio
26. Soutenir la mise en place de projets d'expérimentation pour développer des systèmes d'engraissement spécifiques au bio
27. Favoriser la diffusion et l'adoption de pratiques adaptées à l'engraissement en Bio.

Annexe : Références des documents d'analyse détaillée par filière

L'analyse détaillée par filière est disponible dans les documents correspondants :

- Composantes du verrouillage, leviers et mesures opérationnelles pour la filière céréales en Région wallonne
- Composantes du verrouillage, leviers et mesures opérationnelles pour la filière pommes de terre en Région wallonne
- Composantes du verrouillage, leviers et mesures opérationnelles pour la filière lait en Région wallonne
- Composantes du verrouillage, leviers et mesures opérationnelles pour la filière viande bovine en Région wallonne.